

PROCÉDURE DE PAIEMENT FRACTIONNÉ

Pour le paiement fractionné, le CCN - Ballet de Lorraine vous propose deux options :

- 1) Un paiement échelonné en 3 fois
- 2) Un paiement échelonné en 10 fois

L'échéancier est à remplir dans la fiche d'inscription (prélèvement tous les 15 du mois).

PROCÉDURE À SUIVRE

Complétez et signez la mandat de prélèvement SEPA

Joignez **obligatoirement à votre dossier d'inscription** :

- le mandat de prélèvement SEPA dûment complété;
- un R.I.B présentant les codes IBAN et BIC

Les prélèvements sont arrêtés aux dates indiquées et ne peuvent être modifiés. Tout changement de coordonnées bancaires doit être signalé par courrier à l'administrateur du CCN - Ballet de Lorraine au plus tard quinze jours avant la date de prélèvement.

ÉCHÉANCIER À REMPLIR (COCHER LE CHOIX DU NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS)

POUR 10 PRÉLÈVEMENTS

Merci d'indiquer un montant identique pour chaque prélèvement.

	15/10/23	15/11/23	15/12/23	15/01/24	15/02/24	15/03/24	15/04/24	15/05/24	15/06/24	15/07/24
Montant										

POUR 3 PRÉLÈVEMENTS

Merci d'indiquer un montant identique pour chaque prélèvement.

	15/11/23	15/02/24	15/05/24
Montant			

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

En application de la loi n°78-17 modifiée dite informatique et libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données contenues dans ce formulaire, que vous pouvez exercer en adressant votre demande auprès de la chargée de l'accompagnement des public, CCN - Ballet de Lorraine 3, rue Henri Bazin - B.P 70645 54010 NANCY CEDEX.